



© Géraldine Aresteanu

ÉTUDE

« ***Résilience agricole*** »

**Vers une agriculture
française souveraine,
rentable et durable
à l'horizon 2050**

En France, la diversité agricole est une richesse. D’abord par son apport essentiel à la vitalité économique du pays : en incluant l’agroalimentaire, la pêche et la sylviculture, le secteur représente 3,8 % du PIB et 5 % des emplois. Mais son influence dépasse largement son poids économique : l’agriculture offre une impulsion précieuse à l’innovation et au développement technologique. Sa réussite conditionne sa capacité à nourrir les populations. En plus de façonner notre paysage, elle fait partie de notre culture commune ; le savoir-faire agricole français est reconnu dans le monde entier. Tout cela n’est possible que grâce à l’investissement des agriculteurs qui, depuis toujours, innovent et s’adaptent aux changements de toute nature.

Derrière cette stabilité apparente, l’agriculture se trouve aujourd’hui à la croisée des chemins : qu’ils soient climatiques, démographiques, réglementaires, géopolitiques ou économiques, les risques s’accumulent et menacent la pérennité de la Ferme France. Les enjeux sont à la hauteur de l’importance du secteur, et sans une action collective, les pertes seront importantes pour le secteur agricole et l’économie française. Pourtant, rien n’est perdu : une voie de passage existe. L’agriculture française peut aujourd’hui emprunter un chemin qui préserve, voire développe, la rentabilité tout en s’adaptant au changement climatique et garantit ainsi notre souveraineté alimentaire. Une évolution est d’ailleurs déjà en marche : sur le terrain, nombre d’agriculteurs expérimentent des pratiques nouvelles. L’enjeu consiste désormais à étendre ces avancées et à organiser leur passage à l’échelle pour transformer ces initiatives locales en dynamique collective. Car le plus grand des dangers est l’immobilisme : à terme, l’inaction pourrait avoir un coût bien plus élevé que les investissements nécessaires à la transition du secteur.

Pour la première fois, une étude aborde l’adaptation de l’agriculture française directement à l’échelle des exploitations, en croisant de manière systématique les dimensions économiques et agronomiques. C’est dans cette perspective que se sont réunis quatre acteurs clés du secteur agricole, Crédit Agricole, InVivo, Sofiproteol et Unigrains, formant un consortium inédit. Leur ambition : estimer les impacts économiques du changement climatique et des évolutions réglementaires, et tenter d’identifier, à l’échelle des exploitations, les trajectoires de rentabilité possibles selon différents scénarios. Le consortium a examiné une palette de leviers – des solutions agronomiques, technologiques, économiques et organisationnelles – pour évaluer leur capacité à renforcer la résilience des exploitations. De la recherche aux agriculteurs, des financeurs aux pouvoirs publics, cette étude appelle à une mobilisation de tous. C’est par un déploiement coordonné et adapté de ces leviers que les exploitations françaises pourront faire face aux aléas climatiques et maintenir, voire améliorer, leurs résultats économiques. Une transformation agricole s’impose.

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR AGRICOLE

La Ferme France est aujourd’hui confrontée à une double urgence : composer avec un climat de plus en plus instable tout en se réinventant pour assurer sa pérennité. Les enjeux, multiples, se situent à tous les niveaux de la chaîne. Dans les fermes, les aléas pèsent déjà sur l’activité et les résultats économiques. Il s’agit pour les exploitants de maintenir l’activité et d’améliorer les performances de leurs exploitations afin de préserver l’attractivité du métier pour les repreneurs. L’agriculture et les filières « aval » doivent rester compétitives dans un contexte international de plus en plus concurrentiel. À l’échelle nationale, ces tensions convergent vers un défi central : maintenir la capacité de production tout en offrant des solutions face aux exigences réglementaires et sociétales.

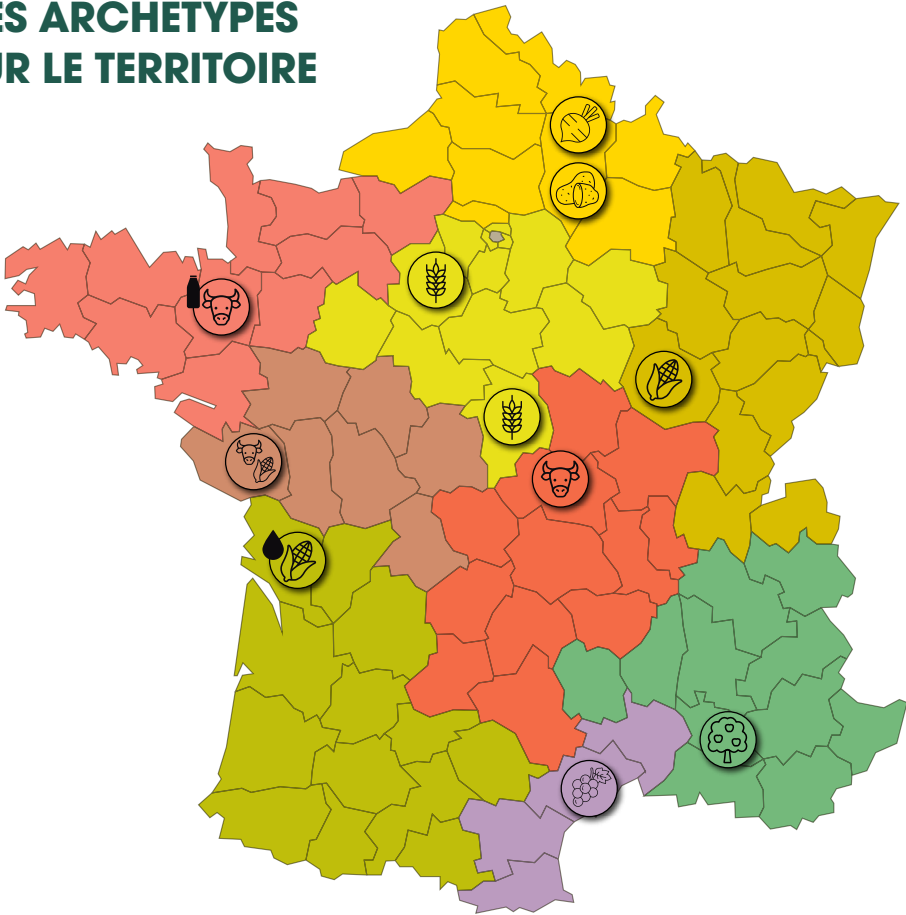
Dans ce contexte, l’étude propose aux différents acteurs du monde agricole – producteurs, filières, financeurs, pouvoirs publics – un éclairage prospectif, afin de les aider à anticiper les mutations à venir et à identifier des trajectoires d’action possibles. Cette analyse est le fruit d’une initiative conjointe, leur approche « bottom-up » est ancrée dans la réalité économique des exploitations, en s’appuyant notamment sur leurs comptes de résultat pour construire une étude plus globale. L’enjeu est de représenter, avec précision, les singularités de chaque filière et de chaque territoire, tout en conservant une vision globale de la Ferme France.

MÉTHODOLOGIE

L’approche se veut neutre et non prescriptive : c’est un outil d’aide à la décision, et non une solution imposée. Fondée sur une analyse scientifique et holistique, elle se concentre sur l’impact économique et financier. Cette approche repose sur des « cas-types » : 11 archétypes d’exploitations, des profils représentatifs des grandes orientations agricoles françaises, autant dans les grandes cultures que dans l’élevage ou les cultures pérennes. Ces archétypes se basent sur 15 productions qui couvrent 9 territoires et environ 52 % de la Surface agricole utile (SAU) française. Plusieurs centaines de paramètres ont été pris en compte pour modéliser les performances économiques des exploitations (EBE). Élaborer un modèle à horizon 2050 est complexe et comprend forcément une part de postulats. Ainsi, l’étude s’appuie sur l’hypothèse que les exploitations continueront de s’agrandir, dans le prolongement de la dynamique actuelle, et sur des prix

maintenus constants pour les productions agricoles. Trois types de risques ont été considérés : les risques physiques, mesurés sur des années moyennes et sur des années extrêmes – sécheresse, inondations, décalage des périodes de gel ; les coûts de transition, liés à l’évolution des réglementations en cours ou probables ; et les risques natures face à la perte de pollinisateurs. Enfin, deux scénarios climatiques du GIEC ont été modélisés : une transition dite « ordonnée », selon laquelle l’augmentation des températures serait contenue à 2,3 °C en 2100, et une transition « retardée », impliquant une hausse moyenne de 4,7 °C, scénario à partir duquel le coût de l’inaction a été estimé. Les modèles scientifiques ont été développés en interne, puis discutés par un comité scientifique chargé de vérifier la méthodologie. C’est sur cette base que des scénarios climatiques et les archétypes d’exploitation ont été définis, permettant d’analyser différentes trajectoires à l’horizon 2050.

RÉPARTITION DES ARCHÉTYPES SUR LE TERRITOIRE



TYPE D'ACTIVITÉ	ARCHÉTYPES ¹	CULTURE / ÉLEVAGE ²
GRANDES CULTURES	 Culture industrielle Picardie	Betterave ou pomme de terre (2 archétypes), colza, blé tendre, orge d’hiver
	 Grandes cultures Berry / Beauce	Colza, blé tendre, orge d’hiver (2 archétypes)
	 Grandes cultures Centre-Est	Blé tendre, maïs grain non-irrigué, colza, tournesol
	 Grandes cultures Sud irriguées	Blé tendre, maïs grain irrigué ³ , tournesol
ÉLEVAGE	 Bovins viande Centre	Charolais / Incluant le fourrage (prairie et maïs fourrage) + atelier GC blé tendre
	 Bovins laitiers Ouest	Holstein / Incluant le fourrage (prairie et maïs fourrage) + atelier GC blé tendre
POLYCULTURE ÉLEVAGE	 Polyculture élevage	Holstein, maïs fourrage, pâturage, blé, colza, tournesol
CULTURES PÉRENNES	 Arboriculture	Arbres fruitiers (pommiers Gala)
	 Viticulture	Vigne (Syrah)

1. Les archétypes ont été créés sur la base d’exploitations représentatives de la Ferme France et placés dans des départements d’intérêt au sein des régions de ces archétypes.

2. Les productions agricoles ont été sélectionnées pour maximiser la représentativité en SAU et en chiffre d’affaires de la Ferme France.

3. Modélisé à partir du maïs grain non-irrigué.

UNE TRAJECTOIRE DE TRANSITION POUR LA FERME FRANCE DE DEMAIN

La pérennité économique des fermes peut être assurée à l'horizon 2050, à condition de mobiliser un ensemble de leviers d'adaptation. Selon les modélisations, la rentabilité de tous les archétypes étudiés peut être maintenue – voire améliorée –, y compris en situation climatique extrême, dès lors que les actions entreprises sont ambitieuses et systématiques.

La mise en œuvre des leviers d'adaptation suppose toutefois des investissements conséquents. L'investissement requis pour la transition des territoires étudiés (52 % de la SAU) est estimé entre 16Md€, pour maintenir la rentabilité actuelle des exploitations (trajectoire d'investissement dite « a minima »), et jusqu'à 29Md€ pour déployer l'ensemble des leviers retenus (trajectoire d'investissement dite « plein potentiel »). À l'échelle de l'exploitation, l'investissement nécessaire variera alors en moyenne entre 1 100 et 2 000 €/ha sur la période 2025-2050. Les modélisations indiquent cependant que cet effort est rentable : le retour sur investissement du déploiement des leviers permettant le maintien de la rentabilité (16Md€) est de 10 à 11 ans.

Concrètement, dans un scénario de transition retardée, pour un archétype « Grandes cultures » typique de la Beauce – cultures de colza, de blé tendre et d'orge d'hiver –, l'exploitant devra réaliser un investissement minimal de 800 €/ha pour maintenir l'EBE actuel, et de 1 400 €/ha pour atteindre le plein potentiel.



© Jérémy Lempin

DES LEVIERS NÉCESSAIRES À L'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS

4 CATÉGORIES DE LEVIERS PRIORISÉS



Diversification des assolements

- Modification et allongement des rotations
- Ajout de légumineuses récoltées
- Extension du couvert interculture



Leviers technologiques

- Agriculture de précision
- Amélioration génétique (déjà engagée en grandes cultures)
- Solutions de biocontrôle



Nouvelles pratiques culturales, dont agriculture régénérative

- Ajustement des dates et de la densité de semis
- Travail du sol réduit



Leviers économiques et organisationnels

- Photovoltaïque sur les bâtiments
- CIVE en interculture pour méthaniseur et récupération du digestat
- Ajout éventuel d'un atelier volaille (poule pondeuse)
- Réintroduction de modèles de polyculture-élevage

Le consortium a étudié une palette de 25 leviers d'adaptation à la disposition des agriculteurs. Chacun a été évalué selon plusieurs critères : son impact sur la résilience des exploitations, sa faisabilité, sa facilité d'adoption et son caractère disruptif. Les leviers jugés prioritaires ont ensuite été modélisés sur différents types d'exploitations afin d'en mesurer les incidences sur les résultats financiers des différents archétypes. Premier constat : aucun levier ne peut, à lui seul, compenser les pertes de rendement et de rentabilité liées au changement climatique et aux coûts de transition. Seule une combinaison optimale de ces leviers, ajustée à la réalité des territoires et des filières, permettra à la Ferme France de maintenir sa performance sur le long terme.

Regroupés en quatre catégories, ces leviers présentent des degrés de maturité variables : certains sont déjà prêts à être mis en œuvre, d'autres le seront dans les prochaines années. La majorité des leviers relèvent de pratiques améliorées, les autres de solutions plus disruptives.

LEVIERS AGRONOMIQUES

Ces leviers sont directement liés aux pratiques agricoles, à l'instar de la modification des assolements. Comment ? En ajustant la répartition des cultures, en y introduisant de nouvelles plus adaptées, en adaptant les calendriers de culture en fonction du climat de l'année, ou encore en ajoutant des cultures de légumineuses récoltées. Les leviers agronomiques incluent des pratiques telles que le travail du sol réduit ou l'ajout d'un couvert interculture, ces cultures temporaires chargées de protéger le sol autrement laissé à nu.

LEVIERS TECHNOLOGIQUES

Ces pistes s'appuient principalement sur des techniques dites d'agriculture de précision. Cette approche vise à affiner les pratiques agricoles en fonction des besoins spécifiques de chaque zone d'une parcelle. Cela comprend le recueil de données précises – à l'aide de capteurs intelligents pour cartographier, par exemple, les sols et leurs carences spécifiques –, des outils d'aide à la décision par IA, mais aussi un guidage GPS des machines pour une irrigation adaptée ou une fertilisation à taux variable, ajustant le taux d'engrais aux besoins de chaque zone.

LEVIERS ÉCONOMIQUES ET ORGANISATIONNELS

Ces leviers concernent principalement la diversification de l'activité, en proposant - par exemple - d'y ajouter l'élevage de poules pondeuses ou en installant des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments. Les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), soit des cultures semées dans le but de servir à la production d'énergie (alimentation des méthaniseurs, par exemple, avec récupération de digestat), s'inscrivent aussi dans les pistes de diversification économique.

L'ensemble de ces leviers forment un socle commun, mais leur mise en œuvre devra s'adapter à la situation de chaque archétype, en fonction de sa vulnérabilité à l'horizon 2050. Certaines fermes pourront se contenter d'optimiser leurs pratiques agronomiques grâce à des solutions technologiques ; d'autres devront repenser leur modèle et diversifier leurs cultures. Par ailleurs, le déploiement de certains des leviers nécessitera d'importants prérequis (infrastructures et valorisation en aval) qui ne dépendent pas des seules exploitations.

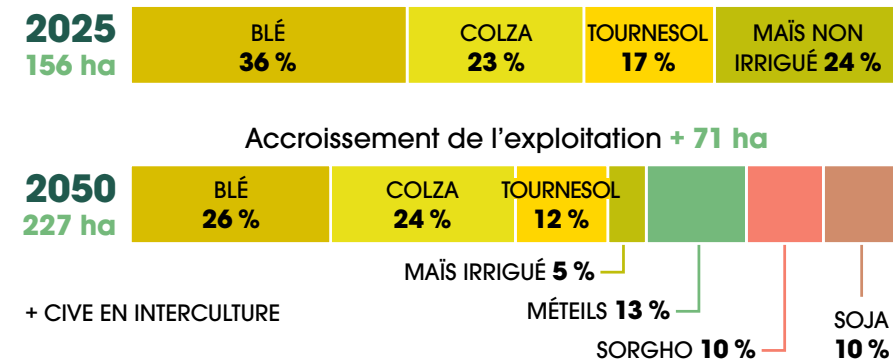
L'exemple de l'archétype Grandes Cultures Centre-Est est à ce titre éloquent : si aucune action n'est entreprise, la rentabilité des exploitations pourrait y être divisée par deux d'ici 2050 en cas de transition retardée. Si l'EBE est estimé aujourd'hui à 69 000 €, il chuterait à seulement 28 000 € en cas de non adaptation en 2050 lors des années moyennes, et ce malgré une transformation structurelle de l'exploitation, avec un passage de 156 hectares à 227 hectares. Pour inverser la tendance, l'étude propose un ensemble de leviers à déployer, parmi lesquels la modification des assolements – avec l'ajout de trois cultures, le méteil, le sorgho et le soja irrigué. À noter aussi, le recours à l'agriculture de précision, l'irrigation du maïs, la mise en place de pratiques culturales améliorées (réduction du travail du sol) et, enfin, l'installation de panneaux photovoltaïques et des CIVE en interculture. À l'échelle de cette exploitation type, le coût de déploiement de ces leviers s'élèverait à 2 000 €/ha. Cet investissement permettrait une augmentation de 36 % de l'EBE/ha en 2050 par rapport à l'EBE/ha actuel, soit un EBE en valeur absolue 4,9 fois plus élevé que l'EBE à 2050 sans levier actionné.



FOCUS SUR L'ARCHÉTYPE GRANDE CULTURE CENTRE-EST

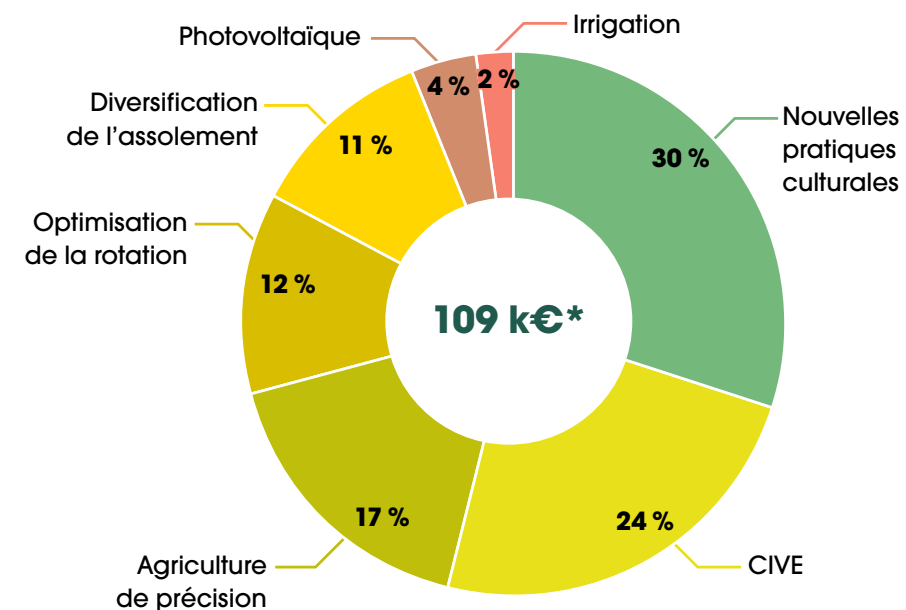
MODIFICATION DES ASSOLEMENTS ET ALLONGEMENT DES ROTATIONS

Proposition de culture basée sur les marges brutes et leur résilience à 2050



IMPACT ÉCONOMIQUE DE CHAQUE LEVIER (PLEIN POTENTIEL)

Il faut investir sur 15-20 ans 2 000 €/ha



*Gain d'EBE à 2050 après mise en place des leviers.

LES PRÉREQUIS POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE

Si les leviers identifiés étaient pleinement mis en œuvre dans une trajectoire « a minima », ils permettraient d’éviter les pertes liées à l’inaction, en générant près de 4 milliards d’euros d’EBE supplémentaires en 2050 pour la Ferme France. Toutefois, ce déploiement nécessite des investissements à hauteur de 1 100 €/ha en moyenne sur la période, soit près de 16 milliards pour la surface agricole concernée par ces archétypes. Par ailleurs, cela suppose d’introduire de nouvelles cultures pour près de 5 % des assolements. La réussite de la transition repose sur la mobilisation immédiate et coordonnée de l’ensemble des acteurs : agriculteurs, filières, financeurs et pouvoirs publics. Pour être réalisable, cette transition exige donc de définir et de mettre en place des modèles de financement partagés entre exploitants, filières, banques, État et Union européenne, car, seuls, les agriculteurs ne pourront pas financer cette transition.

Au-delà de l’aspect financier, les filières aval devront accompagner ces changements, en soutenant les nouvelles cultures et en assurant l’écoulement des productions existantes. Cela nécessitera une coordination entre industriels, coopératives et transporteurs pour que l’offre et la demande restent équilibrées.

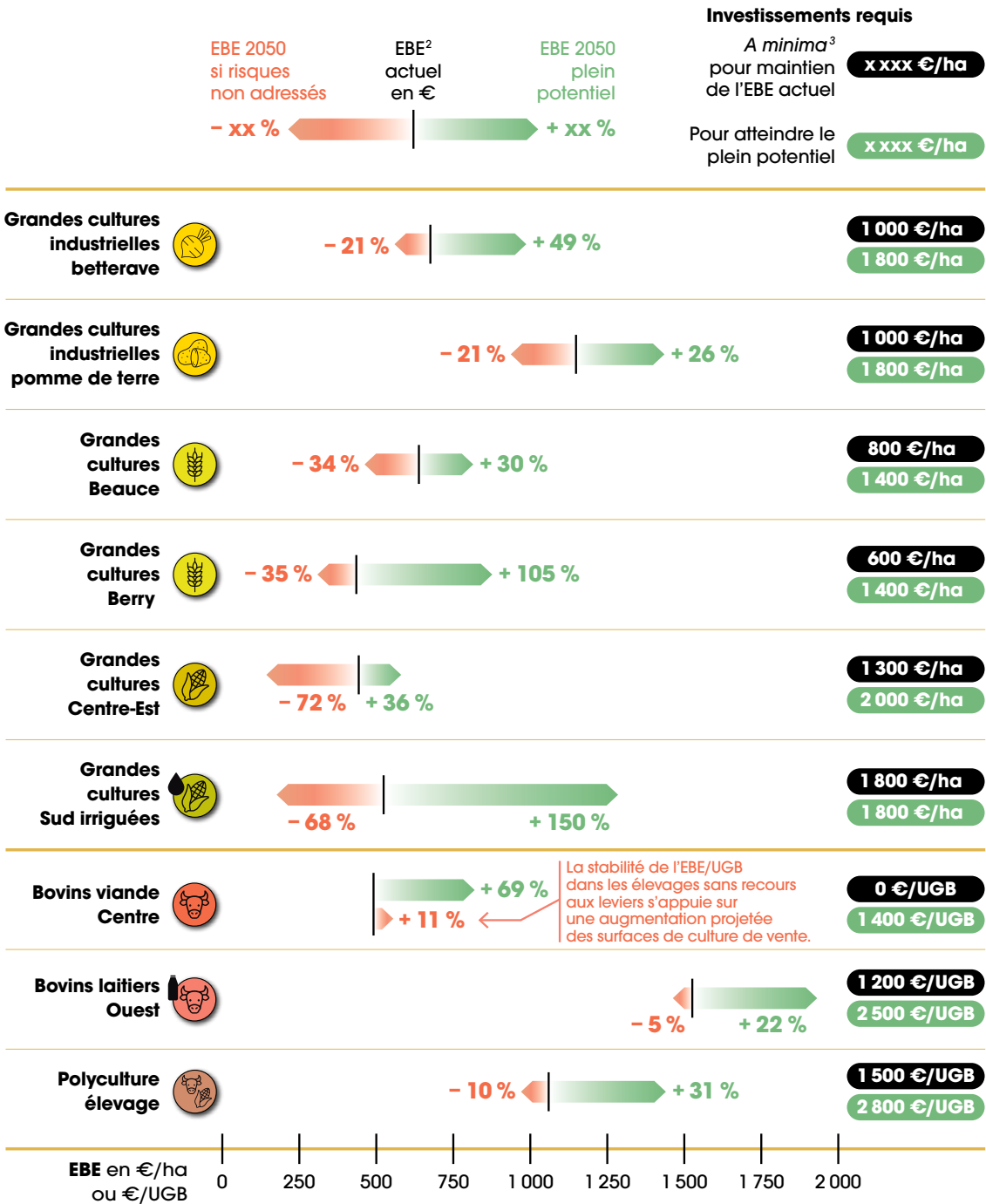
Cette voie de passage sera facilitée si elle est accompagnée par des efforts de recherche conséquents. Le succès dépend donc autant de moyens économiques que d’une mobilisation collective et coordonnée à l’échelle nationale. Si tous ces prérequis sont réunis, chaque acteur pourra mettre en application les leviers les plus adaptés à sa situation et permettre ainsi la résilience du système agricole.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES LEVIERS SUR LES DIFFÉRENTS ARCHÉTYPES

COÛT DE L'INACTION, BÉNÉFICES DE L'ACTION

Évolution par archétype des excédents bruts d’exploitation par hectare et par UGB¹

Clé de lecture : La rentabilité actuelle (EBE/ha) de l’archétype *Grandes cultures industrielles - betterave* est de **675 €/ha**. Sans action d’adaptation des agriculteurs, cette rentabilité chuterait de **21 %**, à **530 €/ha, en 2050**. Sur la période **2025-2050**, cet archétype d’exploitation devrait alors investir entre **1 000 €/ha** pour maintenir sa rentabilité actuelle et jusqu’à **1 800 €/ha** pour l’améliorer de **49 %**, soit un **EBE/ha** à hauteur de **1 005 €/ha en 2050**.



1. Exprimé en €/UGB (Unité de gros bétail) pour les archétypes d'élevage.
2. EBE actuel : sur la base de la moyenne des rendements historiques, des hypothèses de coûts des cas types Inosys et des prix historiques en moyenne olympique.
3. L'investissement *a minima* est égal à celui en plein potentiel quand seul l'ensemble des leviers permet un maintien de l'EBE actuel.

LE COÛT DE L'INACTION

À quoi faut-il s'attendre si rien ne change ? Les résultats des modélisations sont clairs : si aucune action n'est entreprise, le coût pour la Ferme France pourrait être considérable. Les aléas climatiques ont entraîné une baisse importante de la production au cours de la dernière décennie, et leur intensification laisse présager des pertes encore plus importantes. À cela s'ajoutent des risques structurels : le renouvellement des générations est insuffisant, et près d'un agriculteur sur deux partira à la retraite d'ici 2030. On compte d'ores et déjà entre 5 000 et 10 000 fermes perdues chaque année. Par ailleurs, les coûts de production continuent d'augmenter (+ 25 % en 5 ans) et les tensions géopolitiques alimentent l'incertitude.

D'ici 2050, on estime que 90 % des productions agricoles et 80 % des territoires seraient fragilisés, ce qui entraînerait une destruction de valeur de l'EBE estimée entre 4 et 7 milliards d'euros par an, en fonction des années. Pour les types d'exploitations étudiées – représentant 52 % de la SAU française, soit environ 14 millions d'hectares –, cela se traduirait par une chute de 30 à 50 % de leur rentabilité brute¹.

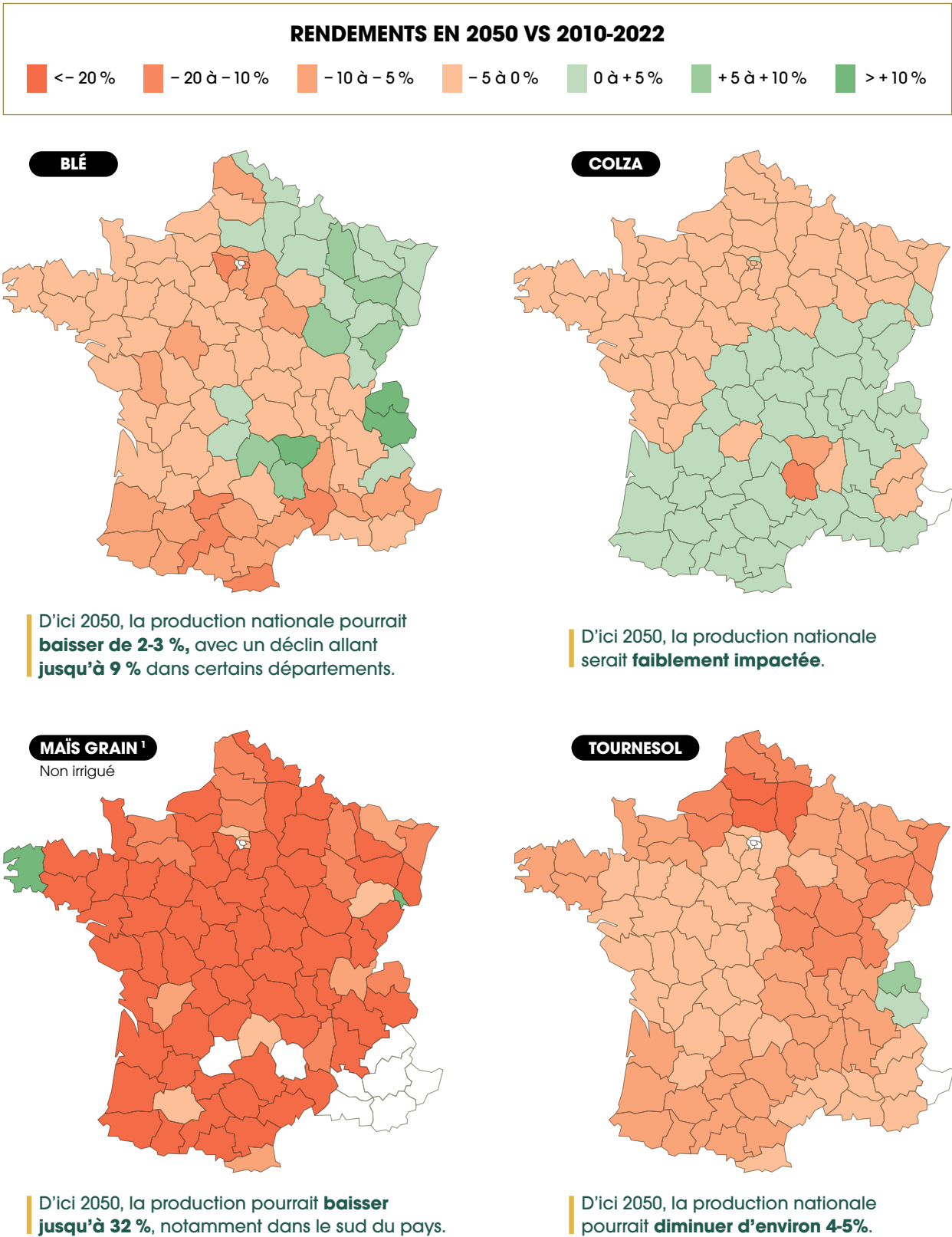
La gravité de la situation varie selon les régions et les cultures. Si l'ensemble du territoire français est menacé, l'ampleur des difficultés dépendra fortement de la géographie de chaque exploitation et de son mix de production. Certaines zones seront plus vulnérables que d'autres, accentuant les inégalités territoriales. Par exemple, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine figurent parmi les régions les plus exposées : entre 50 et 90 % de leur production pourraient y subir des pertes significatives. Les types de cultures ne sont pas non plus logés à la même enseigne : certaines cultures pérennes pourraient subir une baisse de rendement de 20 % à l'horizon 2050, quand d'autres, telle la betterave, pourraient même voir leur rendement augmenter.

La transition sera d'autant plus complexe et coûteuse que son lancement se fera tardivement. Chaque année d'inaction fragilise le secteur et réduit la capacité des exploitations à faire face aux aléas climatiques. Les leviers identifiés offrent une possibilité concrète d'adapter les pratiques, de moderniser les infrastructures et de soutenir la résilience des exploitations. Leur déploiement, coordonné et anticipé, permettra de limiter les pertes, de maintenir la performance économique et de sécuriser la production agricole à l'échelle nationale.

1. Une perte estimée basée sur l'hypothèse d'une inaction totale de la part des agriculteurs dans le cadre du scénario de transition retardée.

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE À 2050 SANS ADAPTATION

Variations en 2050 avec un scénario de transition retardée



1. Les modélisations ne prennent pas en compte les dernières avancées en termes de sélection génétique.

QUAND LA TRANSITION DEVIENT CONCRÈTE

Diversification des cultures, structuration de filières, agriculture de précision... Exemples de nouvelles pratiques agricoles dans les territoires.

Introduction de nouvelles cultures : l'exemple de la CAVAC avec le chanvre

Introduire de nouvelles cultures est non seulement un levier pertinent, mais c'est aussi réalisable à l'échelle territoriale : c'est ce que montre l'expérience de la coopérative vendéenne CAVAC.

Selon son président, Jérôme Calteau, la réussite d'une nouvelle culture repose sur trois conditions essentielles. D'abord, le marché doit être identifié et stable, avec une demande réelle et des prix compatibles avec les coûts de production et de transformation. Ensuite, cela nécessite une rentabilité agricole comparable à celle de cultures de référence. Pour finir, la nouvelle culture devra bien s'intégrer dans les rotations culturales – ce qui est le cas du chanvre, reconnu comme un excellent précédent au blé. Une fois ces trois conditions réunies par la CAVAC, une usine de transformation a été construite, et les agriculteurs ont été accompagnés à travers des essais variétaux et des expérimentations d'itinéraires techniques, mais aussi par de démonstrations de matériel agricole pour la fauche et la récolte du chanvre. Cette filière – que la CAVAC a mis dix ans à structurer – est un succès : aujourd'hui, 3 000 hectares de chanvre sont cultivés en Vendée (sur 20 000 hectares au total en France) par 300 agriculteurs. C'est la preuve que la transition est possible à condition d'une vision de long terme et d'un accompagnement adapté.

Agriculture de conservation des sols

Depuis 2016, Geoffroy de Lesquen, agriculteur dans la plaine de Caen, a transformé son exploitation de 500 hectares en grandes cultures en adoptant les principes de l'Agriculture de conservation des sols. Aujourd'hui, il obtient des rendements comparables à ceux de ses voisins qui utilisent les méthodes conventionnelles, tout en réduisant ses charges de main-d'œuvre, de matériel et d'énergie. L'amélioration de la fertilité du sol lui permet d'économiser environ 20 unités d'azote par hectare chaque année, même si la baisse des produits phytosanitaires reste limitée à cause de la problématique des graminées résistantes aux herbicides. Ce changement de système a nécessité un investissement dans un nouveau matériel de semis direct. Par ailleurs, il a fallu apprendre à identifier les couverts végétaux les plus adaptés, gérer les associations de cultures et maîtriser les nuisibles, ce qui requiert une observation terrain rigoureuse et assidue. Il n'existe pas de solution standard : l'accompagnement technique et agronomique et le partage d'expériences entre agriculteurs sont déterminants. Finalement, cette approche combine performance économique, résilience des sols et stockage du carbone. Malgré sa complexité, cette pratique offre une trajectoire de résilience.

« Cultiver la sobriété, c'est travailler à la précision de l'action »

Dans l'Eure, Éric Mahaut transforme son métier d'agriculteur en un véritable art de l'observation. Sur ses 210 hectares, il pratique une agriculture de précision nourrie d'un travail patient : 260 analyses de sol, 50 profils culturaux et une cartographie au mètre près ont été réalisés pour connaître en détail le sous-sol de ses terrains. Grâce à ces données, il ajuste ses semis, ses apports et ses techniques en fonction des caractéristiques fines de chaque parcelle. Résultat : moins d'intrants, davantage de cohérence agronomique, un rendement optimisé, et surtout, des sols vivants. Sa démarche prouve qu'écologie et performance peuvent converger, à condition de miser sur la connaissance, l'adaptation et la rigueur.

Structurer la filière légumineuse en Occitanie : l'exemple de FILEG

FILEG, association de structuration d'une filière légumineuses à graines en Occitanie, démontre comment une démarche collective peut structurer cette filière. L'ambition est de disposer, pour la région Occitanie, d'une filière légumineuse à graines territorialisée structurée et durable, créatrice de valeur ajoutée répartie équitablement sur tous ses acteurs : producteurs, collecteurs et transformateurs, avec une dynamique de R&D financée collectivement (public-privé). Cette réussite repose sur 5 principes fondateurs :

1. La filière s'appuie sur un modèle durable et responsable, bâti sur la coopération entre les acteurs.
2. La filière est construite sur un modèle économique rentable et équitablement réparti.
3. La filière, ce sont aussi des outils structurés et mutualisés, au service de tous, financés par tous.
4. La filière repose sur une qualité, reconnue parce qu'inscrite dans le patrimoine économique et culinaire de la région.
5. Les processus de travail de la communauté FILEG reposent sur des méthodes de co-construction et un fonctionnement favorisant la collaboration.

LEXIQUE

Agriculture de précision : vise à adapter les pratiques agricoles aux besoins spécifiques de chaque parcelle ou même de chaque zone de parcelle. Concrètement, il s’agit de mesurer le sol, son humidité ou ses carences à l’aide de capteurs, de drones ou de GPS, puis d’ajuster la quantité d’eau, d’engrais ou de pesticides, selon les besoins.

Archétype des exploitations : il s’agit de profils représentatifs des grandes orientations agricoles françaises. Chaque archétype correspond à une logique de production attachée à une localisation géographique.

Assolement : désigne la répartition des cultures sur les différentes parcelles d’une exploitation agricole au cours d’une année ou sur plusieurs années.

CIVE : Culture intermédiaire à vocation énergétique.

Couvert interculture : culture temporaire semée entre deux cultures principales sur une parcelle agricole dans l’objectif de protéger le sol et de le fertiliser naturellement.

EBE : Excédent brut d’exploitation. Il mesure la performance économique d’une entreprise uniquement sur son activité opérationnelle : pour une exploitation agricole, cela correspond au revenu généré par l’activité agricole elle-même avant impôts, intérêts sur les emprunts et amortissements.

Méteil : mélange de céréales et de légumineuses semées et récoltées ensemble, souvent destinées à l’alimentation animale.

Rotation des cultures : pratique agricole qui consiste à changer de culture sur une même parcelle d’une année sur l’autre, pour préserver la fertilité du sol, limiter les maladies ou encore améliorer les rendements.

SAU : Surface agricole utile. Elle correspond à la partie du terrain utilisée pour l’agriculture. Il ne s’agit pas de toute la surface d’une ferme, mais seulement de la partie cultivée (champs, vergers, vignes...), en excluant les bâtiments, les bois, les routes, etc.

Travail du sol réduit : limiter le labour du sol par rapport aux pratiques traditionnelles, afin de préserver la structure du sol et ainsi le protéger de l’érosion tout en limitant les coûts et le temps de travail.

UGB : Unité de gros bovin (ou Unité de gros bétail).

À PROPOS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l’économie française et l’un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d’actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 157 000 collaborateurs et 27 423 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 54 millions de clients et 12,1 millions de sociétaires.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l’association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobilier et à la consommation, épargne, assurance, gestion d’actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d’investissement.

Au service de l’économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d’entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Contacts presse :

Olivier Tassain (Crédit Agricole SA) : olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr / +33 (0)6 75 90 26 66

Mathilde Durand (Crédit Agricole SA) : mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr / +33 (0)6 25 94 01 98

Bénédicte Gouvert (FNCA) : benedicte.gouvert@ca-fnca.fr / +33 (0)1 49 53 43 64

À PROPOS D’INVIVO

Le groupe InVivo est l’un des premiers groupes européens agricoles avec un CA de 11,4 milliards d’euros, dont plus de la moitié réalisés en France, et un effectif de 15 000 salariés, dont 10 000 en France. Implanté dans 38 pays, il regroupe 90 sites industriels, dont 54 en France. Ce pilier de la souveraineté alimentaire intervient sur toute la chaîne de valeur, de la fourche à la fourchette, en étant leader sur chacune de ses quatre grandes activités stratégiques : négoce international de grains, agriculture, agroalimentaire (Malt, Pôle blé, Vin), jardinerie et distribution alimentaire. Un pôle global transverse de solutions innovantes et digitales complète le dispositif pour accélérer la transformation de ces activités, vers la troisième révolution agricole.

Pour en savoir plus : invivo-group.com – @invivogroup

Contact Presse :

Charlotte de Lattre : cdelattre@invivo-group.com / +33 (0)6 01 06 12 74

Constance Boudet du Mochet : cboudetdumochet@invivo-group.com / +33 (0)6 15 61 82 44

À PROPOS DE SOFIPROTÉOL

Créée en 1983 à l’initiative du monde agricole, Sofiprotéol, société de financement et de développement d’Avril, s’engage auprès des entreprises des secteurs agricoles et agroalimentaires. Au service des transitions alimentaires et environnementales, Sofiprotéol, partenaire durable, accompagne sur le long terme les entreprises de la filière afin notamment de consolider leurs fonds propres lors d’opérations de développement ou d’investissements visant à accroître leur compétitivité.

Du crédit aux fonds propres, les solutions de financement proposées par Sofiprotéol sont fondées sur une approche industrielle et entrepreneuriale, et accompagnent le développement et l’innovation à tous les stades des filières : de l’amont des productions agricoles (semences, biosolutions, nutrition, etc.) à l’aval (secteur agroalimentaire et restauration), en passant par les organismes collecteurs, la première transformation et les ingrédients de spécialité.

Pour en savoir plus : www.sofiproteol.com

À PROPOS D’UNIGRAINS

Unigrains, société d’investissement spécialiste de l’agroalimentaire et de l’agro-industrie, accompagne depuis plus de 60 ans les entreprises en mettant à disposition de leurs dirigeants des solutions financières sur mesure, en fonds propres et quasi-fonds propres, ainsi que son expertise sectorielle reconnue. Unigrains gère aujourd’hui plus d’un milliard d’euros, et est partenaire de 80 entreprises, intervenant à différents stades de leur développement, notamment lors de réorganisation du capital, d’investissements stratégiques et d’opérations de croissance externe.

Pour en savoir plus : www.unigrains.fr

Avertissement

Le présent document (le « Document ») a été préparé par le Crédit Agricole, InVivo, Sofiprotéol et Unigrains (le « Consortium »), à titre informatif uniquement.

Bien que les informations contenues dans le Document ou sur lesquelles le Document est fondé, ont été obtenues de sources que le Consortium considère comme étant fiables, aucune de celles-ci n'a été vérifiée de manière indépendante par le Consortium. Le Consortium ne confère aucune garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de telles informations. En conséquence, le destinataire du Document reconnaît qu'il ne pourra, en aucun cas, engager la responsabilité des membres du Consortium ou n'importe lequel de ses dirigeants ou salariés, au titre des informations contenues dans le Document ainsi que de toute erreur ou omission contenues dans ces informations.

Aucune des informations contenues dans le Document ne sauraient constituer une promesse ou une représentation du futur ou pourraient être considérées comme telles. En particulier, aucune garantie ne peut être donnée par le Consortium quant au caractère réalisable des éventuels estimations, objectifs et projections contenus dans le Document. Il appartient par conséquent au destinataire du Document de former de manière indépendante sa propre opinion, après avoir procédé aux vérifications ou demandes d'informations appropriées.

Le Consortium n'agit pas en tant que conseiller des destinataires de ce Document et n'a aucune obligation fiduciaire envers eux. Les informations ne doivent pas être interprétées comme des conseils financiers, juridiques, réglementaires, fiscaux ou comptables. Les destinataires doivent faire leur propre évaluation indépendante des informations et obtenir des conseils professionnels indépendants auprès de conseillers professionnels appropriés avant d'entreprendre toute action.